



Edito

« Septembre emporte les ponts ou tarit les sources ».

Je ne nous souhaite ni l'un, ni l'autre, mais le moins que l'on puisse dire c'est que nous manquons d'eau, et heureusement depuis quelques jours la pluie arrive et il faudrait qu'elle s'installe cet automne pour le bien de nos nappes phréatiques et des cultures.

Pour l'heure, la rentrée scolaire s'est bien déroulée avec des effectifs scolaires qui sont restés stables et une fréquentation périscolaire qui est en hausse. Concernant l'extra-scolaire du mercredi, une association du village s'est proposée de mettre en place une enquête, qu'elle remettra en mairie, afin de connaître les nouveaux besoins, sachant que la première enquête réalisée par l'Agglomération avait été négative sur ce point.

Nos travaux de l'été se poursuivent et devraient se terminer dans les semaines qui suivent. Concernant la voirie, un certain nombre de riverains m'ont fait part de leurs inquiétudes à propos de la sécurité routière et de la vitesse des véhicules traversant le village. Sachez que nous y travaillons. Suite à l'expérimentation de l'écluse, il s'avère que celle-ci a été à plusieurs reprises heurtée par les véhicules et elle n'a pas rempli les objectifs fixés. C'est pourquoi, le Conseil municipal ne souhaite plus donner suite à ce projet. Nous allons toutefois continuer à sécuriser la grande rue afin de ralentir la vitesse de certains véhicules en prévoyant un panneau STOP dans les deux sens au niveau du carrefour avec la rue Riochey et en balisant le secteur de l'école en zone 30. Concernant le bas du village, un riverain est venu en mairie et se charge de contacter les autres riverains afin que nous échangeons sur cette problématique.

La place du Chêne vient d'être terminée et les chantiers de rénovation des lavoirs se sont poursuivis en septembre. Je vous encourage à aller vous promener et découvrir nos beaux lavoirs.

Très belle rentrée à tous.
Votre Maire,
Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2019

Convention avec l'Association Diocésaine pour la mise à disposition d'un local d'archivage : Suite à la demande de l'Association Diocésaine, le Conseil a décidé à l'unanimité la mise à disposition à titre onéreux d'un local d'archivage dans l'ancien foyer des jeunes, d'une superficie de 40 m² ; pour une durée de 3 ans. Le compteur électrique du local sera transféré à l'association. Le forfait annuel de mise à disposition a été fixé à 200 € et sera révisable annuellement conformément à l'indice des activités tertiaires de l'INSEE.

Vente du presbytère : Mme le Maire a fait appel au service des domaines pour une évaluation de la valeur du bien et un nouveau bornage a été réalisé afin de préciser à la fois les limites de propriété du presbytère et les servitudes du bien immobilier. Le Conseil a décidé de vendre le presbytère pour un prix de 130 000 € net vendeur, soit 137 000 € avec les frais d'agence, à destination d'une habitation privée, et a autorisé Mme le Maire à faire appel à une agence immobilière.

Proposition de vente de terrains situés «En Sarfontaine» et «En Courcelle» : Maître GASCARD a notifié à la Commune le projet de vente de parcelles boisées situées « En Sarfontaine » et « En Courcelle », et a stipulé que la Commune bénéficiait d'un droit de préemption. Le Conseil a émis un accord de principe d'exercer son droit de préférence et de se porter acquéreur des parcelles boisées. Il a accepté le prix de vente de 1 540 € et s'est engagé à payer les frais d'acte et de mutation.

Mise en place d'un grillage - Lotissement Saint Savinien : Le Conseil a décidé de terminer les clôtures du lotissement sur les parcelles appartenant au domaine public.

Cessions de bois de chauffage 2019 : Le Conseil a fixé le montant du stère de bois à 7€ pour les cessions de bois de chauffage aux habitants de la Commune et décide que les parcelles 5 et 6 seront celles dédiées aux cessions de bois.

Décisions modificatives 2019 N°1 et 2- M 14 : Le Conseil les a adoptées à l'unanimité.

Subvention à une association de la Commune : Après étude de la demande, le Conseil a décidé de verser au titre de 2019 à l'association Les 2 T - Traits et Traditions : 400 €.

Point sur les travaux : Travaux achevés :

- Agrandissement et la mise en accessibilité du cimetière,
- Mise en accessibilité du lavoir Nord et réfection du toit,
- Travaux d'évacuation des eaux de pluie rue de Praigney et devant le Lavoir Nord,
- Déplacement des containers de tri à la salle des fêtes avec pose d'occultants,
- Clôture du parking de l'école,
- Radar pédagogique,
- Sécurisation du village : expérimentation de l'écluse.

Concernant la mise en place de l'écluse, le Conseil Municipal a constaté que le balisage est régulièrement heurté par les véhicules. Le Conseil Municipal ne donnera pas suite à ce projet.

Travaux en cours de réalisation

- Aménagement de la place du Chêne,
- Travaux de voiries : rue Chaude, route de Brottes, rue du Levant et Impasse du Moulin à Vent,
- Salle des fêtes : la pose de nouvelles fenêtres et des rideaux est prévue pour octobre-novembre,
- Salle du foyer des jeunes : remplacement des fenêtres existantes.

Point sur les festivités :

⇒ **14 juillet :** Le 14 juillet a été une réussite totale : 150 personnes inscrites au repas. Multitudes d'animations très appréciées. Feu d'artifice en partie réussi, **compte tenu du sabotage constaté par les artificiers : fils coupés, notamment pour le bouquet final.** Un acte de malveillance regrettable et dénoncé par tous et le Conseil Municipal.

La Commune remercie toutes les associations qui ont accompagné la Municipalité pour l'organisation de cette manifestation.

⇒ **Vide greniers :** Très bonne participation, à la fois des exposants et des chineurs.

La Commune a accompagné l'association Familles Rurales par :

- L'installation du barnum communal,
- La location et le transport du camion réfrigéré,
- La mise à disposition de l'atelier, et son nettoyage complet post manifestation,
- Le prêt et le transport des anciennes tables et du congélateur de la salle des fêtes,
- Le nettoyage des rues avant et après,
- La participation d'élus à la restauration
- La distribution des flyers sur Villiers-le-Sec,

L'association Loisirs et Détente a installé et mis en disposition ses stands.

La Commune remercie l'association Familles Rurales pour son investissement dans l'organisation pratique du vide grenier.

Mairie

32, Grande Rue

☎ : 03 25 03 25 11

✉ : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Secrétariat et
agence postale

Du mardi au vendredi
de 16h00 à 18h30

Samedi
de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi
de 16h00 à 18h00

Vendredi
de 18h00 à 19h30

Samedi
de 10h00 à 12h00

Les autres jours
sur rendez-vous

Microcrèche 4, Rue Chaude

☎ : 03 25 02 24 04

Du lundi au vendredi
de 7h à 19h

Dates à venir

Du mardi 1er octobre au
jeudi 31 octobre : inscriptions aux sessions de bois de chauffage 2019-2020 en mairie.

Vendredi 18 octobre : réunion de la Commission des Fêtes en mairie.

Du lundi 21 octobre au dimanche 3 novembre : fête patronale au centre du village

Lundi 11 novembre : cérémonie du 11 novembre

Samedi 23 novembre : assemblée générale au Lavoir Nord (Association Loisirs et Détente)

Vendredi 29 novembre : Concours de belote à la salle des fêtes (Familles Rurales de Villiers-le-Sec)

Etat-civil

PACS :

30/08/2019 : Alexandre LOMBARD et Emmanuelle HENRY

Nous ont quitté :

13/09/2019 : Norbert VERSET, doyen du village

20/09/2019 : Jean-Marie NICOLAS

VIDE GRENIERS

Le Vide-Greniers est devenu un événement incontournable aussi bien au sein de la Commune que dans les environs. Ainsi comme chaque année, ce dimanche 1er septembre a vu défiler un grand nombre de visiteurs, venus pour des exposants toujours aussi nombreux et une buvette-restauration toujours aussi accueillante.



RENTREE SCOLAIRE

C'est près de 129 élèves qui ont repris le chemin de l'école, répartis en 4 classes sur Villiers-le-Sec (de la TPS au CE2), 2 classes sur Euffigneix (de l'autre partie du CE2 au CM2). Aucun changement n'est à signaler dans l'équipe enseignante.

Concernant le périscolaire, Mme CHENU Aymeline remplace Mme BOURCELOT Mélodie et Mme LOMBARD Marion remplace Mme IDDIR Anna.

La fréquentation des deux cantines est plus que satisfaisante, puisqu'il y a sur le site de Villiers-le-Sec : plus de 50 repas/jour et celui d'Euffigneix : une moyenne de 30 repas/jour.

Afin de démarrer au mieux cette nouvelle année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves des 3 Communes a offert « un café-rentree » à tous les parents présents.



Toute-petite section (2 élèves) et Petite section (20 élèves). Professeure : Karine COLOMBO, directrice
ATSEM : Yvane LAMBERT

Moyenne section (11 élèves) et Grande Section (11 élèves). Professeure : Laurence BONGIORNO
ATSEM : CHENU Aymeline



Grande Section (6 élèves) et CP (16 élèves)
Professeure : Corinne VAUTHIER-LUCCHI ;
ATSEM : Mylène LAMONTRE

CE1 (11 élèves) et CE2 (11 élèves)
Professeure : Manuella MASSENET



CE2 (10 élèves) et CM1 (10 élèves)
Professeure : Sophie CHRETIENNOT

CM1 (7 élèves) et CM2 (14 élèves)
Professeure : Christine ROUX